



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Paris, le 13 mars 2020*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **Covid-19 : une coordination État-Régions sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique sur tous les territoires**

**Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'est entretenu avec le président de Régions de France sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique sur tous les territoires.**

Le président de la République a annoncé la fermeture à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre de toutes les crèches, écoles, collèges et lycées.

Ce vendredi 13 mars, Jean-Michel Blanquer s'est entretenu avec Renaud Muselier, président de Régions de France.

Les locaux des lycées demeureront ouverts aux personnels de l'éducation nationale et de la collectivité. Ainsi, les professeurs pourront bénéficier des équipements informatiques de l'établissement pour organiser des classes virtuelles grâce à la plateforme du CNED «Ma classe à la maison». Par ailleurs, l'ouverture des établissements permettra aux conseils de classe de se réunir.

Pour les élèves qui ne bénéficient pas d'une connexion internet ou d'un équipement informatique adapté, les lycées seront des points d'information et transmission des documents pédagogiques nécessaires à la poursuite des apprentissages.

Plus largement, le ministère et les Régions sont mobilisés pour sécuriser les espaces numériques de travail (ENT) qui contribuent également à la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le ministère et l'ensemble des Régions veilleront à faire des lycées des espaces de solidarité et de sérénité.

**Contacts presse :**

Régions de France : Violaine Hacke - [vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr) - 01 55 55 30 10